

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

MIEUX SE FORMER
& S'ORIENTER

Entreprendre

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ





Sur l'ensemble de son territoire, la Région Bourgogne-Franche-Comté propose à celles et ceux qui le souhaitent un accompagnement gratuit à la création et à la reprise d'entreprise.

Formation collective ou accompagnement individuel, la Région finance un réseau d'experts qui vous guideront à chaque étape de votre projet pour augmenter vos chances de réussite.

Réussir sa création/reprise d'entreprise

CONTACT

Je suis âgé de plus de 16 ans et j'ai un projet de création ou de reprise d'entreprise en région Bourgogne-Franche-Comté.

Je contacte un conseiller qui m'oriente vers l'accompagnement gratuit, le plus adapté à ma situation et à mon projet.

Mon projet n'est pas abouti, j'ai besoin de

- ❌ **Construire** concrètement mon projet de création ou de reprise d'entreprise.
- ❌ **Acquérir** les compétences nécessaires à la bonne gestion de mon entreprise.
- ❌ **Bénéficier** d'un suivi.

Mon projet est mature

Je passe directement à l'expertise financière.

EXPERTISE FINANCIÈRE

Je sécurise mon projet via :

- ❌ L'analyse des besoins en financement.
- ❌ L'analyse des capacités d'endettement du projet d'entreprise.
- ❌ L'orientation vers les outils financiers pertinents (prêts à taux zéro, garanties de prêt, avances remboursables, fonds de confiance...) et l'appui au montage des dossiers de demande.

Entreprendre en BFC

Formation collective

BénéFiCes Créa'

Accompagnement individuel

Mon projet est abouti

Je passe à l'étape suivante.

ET APRÈS ?

Je viens de créer mon entreprise, je peux bénéficier si besoin d'un accompagnement jusqu'à 3 ans après sa création.

En complément (facultatif)

1 à 7 modules de formation, accessibles uniquement à distance, pour une durée totale de 80 h.

Entreprendre en BFC

Formation collective

ORGANISMES DE FORMATION

- BGE
- CCI, CMA
- GRETA HSNFC
- Frate Formation Conseil

CONTENU DE L'OFFRE

Gestion de projet, stratégie commerciale, comptabilité, fiscalité, communication, statuts juridiques, financement du projet...

MODALITÉS

- 43 séances disponibles (8 à 15 stagiaires) dans toute la région.
- 180 h en présentiel + 21 h de temps de démarches et de recherches.

RÉMUNÉRATION

Les demandeurs d'emploi peuvent être indemnisés pendant leur formation. Le montant est déterminé selon l'âge, la situation familiale et les activités professionnelles antérieures.

BénéFiCes Créa'

Accompagnement individuel

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

30 structures œuvrent sur tout le territoire.

CONTENU DE L'OFFRE

- Aide au créateur/repreneur pour le montage du projet.
- Appui au démarrage et au développement.
- Suivi du développement de l'entreprise.

MODALITÉS

Jusqu'à un an d'accompagnement (deux ans pour les projets ESS) selon l'état d'avancement du projet.

CONTACTS UTILES

Pour vous accompagner et structurer votre projet commercial, artisanal ou de services, contactez dans votre département :

- ✖ la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- ✖ la chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- ✖ le réseau BGE
- ✖ la CAE Bourgogne ou Coopilote (pour la Franche-Comté)
- ✖ votre conseiller France Travail

Pour expertiser et financer votre projet, (prêt à taux zéro, garantie de prêt, micro-crédit) contactez dans votre département :

- ✖ le réseau Initiative France
- ✖ le réseau France Active
- ✖ l'Adie

Pour les projets ESS, contactez :

- ✖ le PES 21
- ✖ la FDFR 89 pour la Nièvre et l'Yonne
- ✖ Active 71
- ✖ Coopilote
- ✖ BGE FC
- ✖ l'URSCOP pour les projets en coopérative
- ✖ le réseau France Active pour vous aider à financer votre projet.

PLUS D'INFOS SUR

L'accompagnement individuel :



beneficescrea.info@bourgognefranchecomte.fr

La formation collective :



creationreprise@bourgognefranchecomte.fr

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr

